

Les politiques charrient la 3e correction du Rhône

3 août 2009 - JEAN-YVES GABBUD

GRAND CONSEIL Plusieurs députés, issus des rangs du PDC, du PLR et de l'UDC, craignent que le fleuve valaisan élargi n'emporte plus assez d'alluvions et que des milliers de mètres cubes doivent être évacués par l'homme. Les responsables du projet se veulent rassurants.



Un fleuve élargi emporte moins d'alluvions que s'il est confiné dans un lit étroit. Comme la 3e correction du Rhône consiste justement à un élargissement, plusieurs députés s'inquiètent.

«130 000 m³ à prélever»

Les députés libéraux-radicaux Willy Giroud et Xavier Moret déclarent dans une interpellation: «Le rapport Hunziker de mai 2008 met clairement en évidence les problèmes liés à la forte diminution des capacités de charriage, résultant de l'élargissement du Rhône. En effet, cette capacité va chuter et le Rhône ne pourra transporter plus que 10 à 50% des quantités charriées actuellement. Il sera par conséquent nécessaire d'aller prélever ces matériaux sur chaque embouchure pour éviter un exhaussement du fond. Si l'on reprend les valeurs du spécialiste on constate que ce sont près de 130 000 m³ par an qui devront être prélevés dans le Rhône élargi.»

«Le fond du Rhône va s'élever d'un mètre»

De son côté, le député PDC Christian Favre se penche sur la région de Chippis. Il interpelle le Conseil d'Etat en ces termes: «Sur le secteur des ponts de Chippis, le fond du Rhône va s'élever de plus d'un mètre, ce qui va entraver l'évacuation de la Navizance, ceci en raison de la diminution de la capacité de charriage du Rhône, conséquence de son élargissement. Ainsi, il pourrait être prélevé 10 000 m³ par année dans la Navizance ou à son embouchure immédiate dans le Rhône.» Ce qui se traduirait par le passage de 1200 camions par année à travers Chippis.

Cette analyse concernant le secteur de Chippis se retrouve également dans l'interpellation déposée par l'UDC Albert Pitteloud lequel ajoute: «L'approfondissement, solution proposée par l'Association de défense du sol agricole (ADSA) et validée par le professeur Minor, ne

crée aucun problème de charriage et apporte à court délai la sécurité recherchée, à moindre frais de construction et d'entretien.»

«Craintes infondées»

Pour répondre à ces interrogations des politiques, découlant d'un rapport de l'ADSA, le chef du projet Rhône 3, Tony Arborino, les a soumises aux spécialistes du charriage: Roni Hunziker et Martin Jäggi. Leur conclusion est sans équivoque: «Les craintes d'obstruction ne sont pas fondées. Le Rhône élargi n'aura pas besoin de nouvelles gravières.»

Pour Toni Arborino, les craintes exprimées par les députés proviennent d'une erreur de compréhension de la situation. «Avec la première et la deuxième correction du Rhône, on a resserré le fleuve pour qu'il charrie plus. Cela lui permet aujourd'hui d'évacuer 30 000 m³ par an. Mais il faut savoir que les différents affluents apportent dans le Rhône 260 000 m³. Donc, actuellement, le Rhône n'est de loin pas capable d'évacuer ces matériaux, raison pour laquelle il y a douze gravières, actives depuis les années soixante. Elles prennent près de 300 000 m³ par an... ce qui a fait baisser le fond du Rhône.» Selon Tony Arborino, l'impact de la troisième correction du Rhône sur le volume à extraire par les gravières sera minime. «Avec l'élargissement, le Rhône va charrier moins. C'est vrai. Au lieu de 30 000 m³, il ne transportera plus que 10 000 m³. Mais la différence peut très facilement être prélevée par les gravières existantes. Il n'y aura donc pas besoin d'ouvrir une nouvelle gravière, sur la Navizence par exemple, à cause de l'élargissement du Rhône.»

La question reviendra prochainement sur la table du Grand Conseil.